# RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2016



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 10 JUIN 2017** 





### SOMMAIRE

I. I	RAPPORT FINANCIER	p. 3
II.	INDICATEURS	p. 12
III.	BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT	p. 15
IV.	ANNEXE	p. 19
	Information sur la politique salariale	p. 20
	Faits marquants de l'exercice	p. 20
	Règles et méthodes comptables	p. 20
	• Éléments hors bilan	p. 22
	Variations des immobilisations, amortissements et provisions	p. 23
	• État des créances et des dettes	p. 24
	• Fonds dédiés	p. 25
	• Legs	p. 25
	Réserves et fonds associatifs	p. 28
	• Utilisation des réserves pour « projets associatifs »	p. 29
	Compte d'emploi des ressources	p. 30
V.	RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	p. 38

SOS Villages d'Enfants France Association reconnue d'utilité publique (décret du 8 mai 1969) 6 Cité Monthiers - 75009 Paris Tél.: 01 55 07 25 25 - Fax: 01 49 95 02 85 www.sosve.org - contact@sosve.org

Éditeur : SOS Villages d'Enfants France Photos : Carole Alfarah, SOS Villages d'Enfants, Seger Erken,

Jens Honore, Suzanne Lee, Claire Ladavicius.





Les résultats de cet exercice 2016\* se concrétisent par un niveau élevé de produits (64,7 M€ vs. 63 M€ en 2015). Ils découlent de la poursuite de la stratégie mise en place depuis plusieurs années qui vise à développer l'activité tout en maîtrisant les dépenses.

Au regard d'une politique plus engagée vis-à-vis des programmes internationaux en 2016 qu'en 2015, ainsi que de contributions exceptionnelles plus importantes pour les établissements associés cette année, dans un contexte économique tendu l'exercice se clôt avec un résultat déficitaire conforme au budget qui avait été voté.

Mais alors que le budget prévoyait un déficit de -745 K€, l'exercice présente finalement un **déficit global de -468 K€** qui se décompose de la manière suivante :

- (1) Un déficit de la gestion sur fonds privés, de -471 K€ en 2016, contre un excédent de 1 443 K€ en 2015,
- (2)Un excédent net de la gestion contrôlée issue des conseils départementaux de +4 K€ en 2016 (qui sera repris par les conseils départementaux en 2018), contre un excédent net de +195 K€ en 2015.

Le résultat sur fonds privés baisse de -1 915 K€ par rapport à l'exercice précédent. Cette variation s'explique principalement par :

- Une hausse de 191 K€ des charges sur l'activité « France » des villages, de la Maison Claire Morandat et du siège « services support »,
- Une hausse de 504 K€ des contributions nettes aux établissements associés,
- Une hausse de 2 656 K€ des appels de fonds pour les dépenses nettes engagées à Madagascar et dans les autres pays du monde (18 408 K€ en 2016 vs. 15 752 K€ en 2015),
- Une hausse de 1 299 K€ de la marge nette dégagée par la collecte, les legs et la communication,
- Une variation nette négative de 258 K€ sur les reprises et les dotations aux provisions sur dons manuels affectés aux actions « Monde » (196 K€ en 2016 vs. 454 K€ en 2015),
- Une hausse de 152 K€ des produits de partenariat dédiés au financement d'actions dans le monde (429 K€ en 2016 vs. 277 K€ en 2015),
- Une hausse de 27 K€ des produits financiers et charges financières, nets d'impôts sur les sociétés,
- Une reprise de provision pour dépréciation de valeurs mobilières de placement de 107 K€ en 2016 (alors que la dotation initiale avait été constatée en 2015 pour 110 K€).

<sup>\*</sup> cf. Compte de résultat par centres de coûts - p10 / 11

# Analyse du compte de résultat 2016

### Les villages d'enfants en France, la MCM, et le siège « services support »

### Sur fonds privés en charges nettes

Notre activité dans les villages en France et au siège social financée par les ressources privées de notre association fait apparaître un besoin de 3 069 K€ en 2016 contre 2 878 K€ en 2015.

Cette hausse nette de 191 K€ de l'utilisation des fonds privés s'explique principalement par :

- une dotation nette aux provisions pour risques et charges relative aux engagements sur fin de carrière des personnels en hausse de +631 K€;
- une provision congé payés et charges sur congés payés en hausse de +42 K€;
- deux reprises de provisions pour litiges à Busigny et Marly pour respectivement 32 K€ et 45 K€;
- l'absence en 2016 de dotation aux provisions pour risques et charges constatée en 2015 pour -266 K€ sur des cotisations retraite;
- des dépenses inhérentes au bien-être au travail en baisse de -68 K€;

Le budget 2016 présenté au conseil d'administration fixait un objectif d'utilisation des fonds privés à 9,94%.

Le taux de prise en charge sur fonds privés s'établit à 8,62% en 2016 vs. 8,09% en 2015. Les dépenses réelles font donc apparaître une hausse de ce taux de fonds privés, qui s'explique surtout par l'augmentation importante de la provision pour indemnités de départ en retraite. Ce résultat, en dessous de la limite de 10% fixée dans le plan à trois ans, permet de disposer d'une marge de manœuvre complémentaire.

### Sur fonds issus de la gestion contrôlée (« prix de journée »)

#### Résultat net et activité

L'activité financée par les conseils départementaux dégage pour l'exercice 2016 un excédent net de +4 K€ (contre un excédent net de +195 K€ en 2015). Ces excédents nets seront reportés en 2018 aux comptes administratifs en diminution des prix de journée fixés par

les conseils départementaux (différentiel de -191 K€ par rapport à 2015).

Néanmoins, puisque des excédents nets des comptes administratifs 2014 des établissements sous gestion contrôlée seront imputés sur le résultat comptable de l'exercice 2016 (pour +466 K€), et que les excédents nets constatés en 2016 sont de +4 K€ (sous réserve de leur approbation par les conseils départementaux), c'est au final 470 K€ d'excédents nets 2016 qui devraient rentrer en compte pour la détermination des prix de journée de 2018.

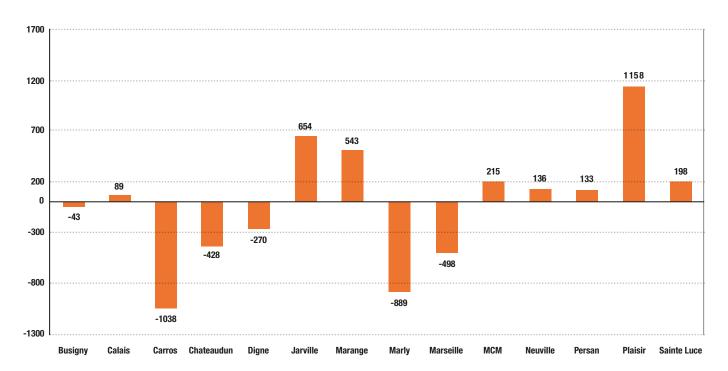
Ces excédents 2014 (466 K€), inférieurs de 214 K€ à ceux de 2013 (680 K€), ont donc moins diminué le produit des prix de journée 2016 et par là même les recettes de prix de journée constatées dans les comptes 2016, comparativement à l'année 2015.

Le nombre de journées réalisées en 2016 (242 308 J) est en retrait de -3 198 par rapport au réel 2015 (année de forte suractivité) et de -40 par rapport aux journées prévisionnelles accordées par les conseils départementaux.

Sur l'année 2016, six villages affichent des déficits conjoncturels d'activité : Busigny (-43 J), Carros (-1 038 J), Châteaudun (-428 J), Digne (-270 J), Marly (-889 J) et Marseille (-498 J).

Les autres villages affichent des excédents d'activité : Calais (+89 J), Jarville (+654 J), Marange (+543 J), MCM (+215 J), Neuville (+136 J), Persan (+133 J), Plaisir (+1158 J), Sainte-Luce (198 J).

### Activité 2016 des villages d'enfants SOS et La Maison Claire Morandat - Excédent et déficit en jours



#### Recettes

Les produits prix de journée baissent de -269 K€ pour s'établir à 33 375 K€ contre 33 644 K€ en 2015 (-0,80% par rapport à 2015). 32 548 K€ sont des recettes de prix de journée issues des conseils départementaux.

Cette variation est issue essentiellement de la baisse des produits provenant des conseils départementaux pour -344 K€, se décomposant en effet activité pour +84 K€ et en effet prix pour -428 K€.

#### Dépenses

Les charges prix de journée sur l'activité France baissent de -78 K€ pour s'établir à 33 371 K€ contre 33 449 K€ en 2015.

Cette variation est principalement liée aux postes suivants :

- Les budgets familiaux en baisse de -114 K€, en lien avec la diminution de l'activité de -3 198 jours;
- Les achats, services extérieurs et autres services extérieurs en hausse de +75 K€, dont +66 K€ de dé-

penses du « Programme d'Epanouissement par le Sport (PEPS) » ;

- Les frais de personnels qui baissent de -165 K€, résultant de la conjugaison de plusieurs paramètres en 2016 : baisse de 2 taux de cotisation en 2016 par rapport à 2015 : -0,30% pour la formation continue (2% contre 2,30% en 2015) et -0,598% pour la mutuelle (0,74% contre 1,338% en 2015) ;
- économie de -6,25% sur la cotisation retraite du fait de départ de salariés du groupe fermé qui bénéficiaient d'une cotisation retraite extra-conventionnelle et donc de nouveaux entrants qui cotisent au taux de retraite conventionnel);
- effets du « Glissement Vieillesse Technicité »
- monétisation de journées inscrites au compte épargne temps : du fait de provisions antérieurement constatées, une contrepartie de ces charges figure en reprise de provisions pour fonds dédiés CET dans les produits ;
- Les dotations aux amortissements et aux provisions en hausse de +133 K€ (dont +57 K€ de dotations aux amortissements et +76 K€ de dotations aux provisions).

### Frais de siège « services support »

Les frais de siège « services support » sur l'activité France s'établissent pour 2016 à 3 370 K€ contre 3 249 K€ en 2015, soit une hausse de 121 K€ qui s'explique essentiellement par :

- une provision pour engagements de fin de carrière de 161 K€;
- une provision pour litige prud'homal de 71 K€;
- du personnel intérimaire pour 65 K€;
- des dotations aux amortissements et aux provisions pour compte épargne temps de 95 K€;
- et par l'absence d'une provision pour risques et charges constatée en 2015 pour 266 K€ sur cotisations retraite.

#### Les établissements associés

Notre participation aux charges nettes de fonctionnement des établissements associés a augmenté de 504 K€ entre 2015 et 2016. Cette participation intègre notamment les contributions brutes d'équilibre suivantes :

- Pour la Ferme du Major, la contribution brute d'équilibre passe de 129 K€ en 2015 à 543 K€ en 2016;
- Pour les Ateliers de La Garenne, la contribution brute d'équilibre passe de 121 K€ en 2015 à 214 K€ en 2016;
- Pour l'association Villages d'Enfants SOS de Polynésie, la contribution brute reste stable à 80 K€.

#### Les actions dans le monde

Nos actions dans le monde se sont élevées en 2016 à 18 408 K€, en hausse de 2 656 K€ par rapport à l'année précédente.

Les dépenses de construction de nouvelles structures et d'investissement pour 1 052 K€ sont en légère hausse par rapport à 2015 (+70 K€).

En 2016, elles se rapportent essentiellement aux rénovations des villages de Lomé au Togo (105 K€), de Gammarth en Tunisie (100 K€) et de Niamey au Niger (652 K€), alors qu'en 2015, elles concernaient principalement la fin de la construction du 4ème village de Fort Dauphin dans le sud de Madagascar (417 K€), les rénovations des vil-

lages vietnamiens de Vinh et de Dong Hoï (400 K€) et la rénovation du village de Gammarth en Tunisie (100 K€).

Les dépenses nettes de prise en charge des programmes s'élèvent à 17 356 K€ en 2016, contre 14 770 K€ en 2015, soit une hausse nette de 2 579 K€ dont :

- Des hausses de frais de fonctionnement de certaines structures pour 1 960 K€ (Mali +515 K€; Burkina Faso +291 K€; Inde +288 K€; Vietnam +308 K€; Togo +337 K€; Niger +221 K€...);
- Un soutien ponctuel apporté à SOS Villages d'Enfants de Belgique pour le financement de programmes en RDC, au Mali et au Sénégal pour 201 K€ et un autre soutien apporté à SOS Villages d'Enfants du Kazakhstan pour 117 K€;
- La prise en charge du village de Luang Prabang au Laos pour 125 K€, auparavant financés par le Hermann Gmeiner Fonds Deutschland;
- Une dépense particulière et ponctuelle dans le cadre du SPIF (Sustainable Path International Framework) mis en place par la fédération internationale pour permettre aux associations nationales de devenir complètement autonomes sur le plan financier (Ile Maurice +120 K€) et la poursuite de ce programme pour un coût global de 492 K€, se ventilant entre l'Azerbaïdjan (54 K€), l'Indonésie (356 K€) et le Maroc (82 K€).

En 2016, la cotisation fédérale versée à SOS Villages d'Enfants International s'établit à 649 K€ contre 720 K€ en 2015.

### Collecte nette de fonds et communication

#### Collecte de fonds

Au global, la collecte de fonds permet de dégager une marge nette de 15 455 K€ en 2016 contre 15 234 K€ en 2015, en hausse de 221 K€, soit +1,4%.

Les produits de la collecte augmentent de 695 K€, soit +3,50 %, pour s'établir à 20 541 K€.

Ce résultat s'explique par :

Une hausse des produits de fidélisation de +279 K€;

- Une hausse des produits de prospection de +180 K€;
- Une hausse des produits provenant du Web de +111 K€,
- La hausse des parrainages et soutiens réguliers de +67 K€.
- Une hausse des produits de partenariat de +39 K€,
- Et la hausse de +20 K€ des produits provenant des campagnes de collecte antérieures à 2016.

Les dépenses de la collecte passent de 4 612 K€ en 2015 à 5 086 K€ en 2016, ce qui génère une hausse de +474 K€ qui se décompose principalement ainsi :

- Hausse des charges variables sur opérations de collecte de +554 K€ (dont +70 K€ sur les opérations de fidélisation, +452 K€ sur les opérations de prospection et +19 K€ sur les opérations de partenariats);
- Baisse des charges fixes de -80 K€ (dont +62 K€ sur les frais de traitement des dons, les reçus fiscaux et les frais de fonctionnement du service collecte et -113 K€ sur les frais de personnel liés en très grande partie au poste non pourvu de responsable du pôle des ressources privées).

### Legs et donations

Les produits des legs et donations sont en hausse de +1 105 K€ pour atteindre 7 804 K€ en 2016 contre 6 699 K€ en 2015.

Le montant perçu au titre des assurances vie, inclus dans ce résultat, est en baisse en 2016 de -519 K€ par rapport à 2015 (2 314 K€ d'assurances vie en 2016, contre 2 833 K€ en 2015, 3 322 K€ en 2014, 2 152 K€ en 2013 et 813 K€ en 2012).

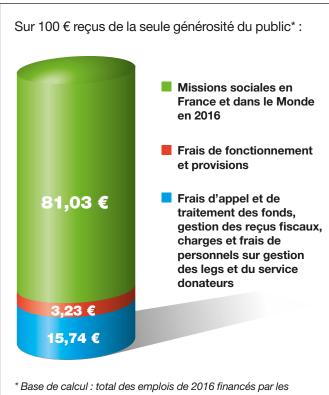
Les legs et donations acceptés par le conseil d'administration s'élèvent à 11 678 K€ en 2016 (48 dossiers), contre 3 197 K€ en 2015 (35 dossiers), 5 524 K€ en 2014 (45 dossiers), 3 326 K€ en 2013 (49 dossiers), 4 473 K€ en 2012 (46 dossiers), 2 154 K€ en 2011 (44 dossiers) et 4 156 K€ en 2010 (50 dossiers), soit un niveau record jamais atteint dans l'histoire de l'association.

En fin d'année 2016, la trésorerie restant à percevoir sur les dossiers legs et donations non encore réalisés est de 15 927 K€, contre 9 477 K€ en 2015, 9 432 K€ en 2014 et 6 818 K€ en 2013, en très forte hausse de +6 450 K€ par rapport à 2015.

Une provision, concernant un risque de reversement d'une assurance-vie perçue en 2006, a été reprise en 2016 pour le montant de 404 K€, l'action étant prescrite au bout de 10 ans.

### Indicateur sur collecte, legs et donations

Repris au Compte d'Emploi des Ressources, globalement, les frais d'appels à la générosité du public de 2016 représentent 17,66% des ressources collectées en 2016 auprès du public. Ce même ratio s'élevait à 16,78% en 2015, 17,39% en 2014 et 15,15% en 2013.



ressources collectées auprès du public cumulées.

Le travail de rationalisation et de stabilisation des coûts se poursuit, mais il est néanmoins accompagné d'investissements ciblés en 2016 pour recruter de nouveaux donateurs, dans la continuité de 2015.

#### La communication

Les charges de communication sont en hausse de +399 K€ par rapport au réel 2015 (1 899 K€ en 2016 contre 1 500 K€ en 2015). Les principales évolutions de charges variables par rapport à 2015 sont liées aux opérations de

notoriété et d'image grand public (+201 K€), à celles de rayonnement (+28 K€) et à celles d'optimisation du trafic sur internet (+113 K€). Quant aux charges fixes, elles augmentent de +70 K€ et correspondent essentiellement au départ en retraite d'une salariée avec une ancienneté importante au sein de SOS Villages d'Enfants.

### **Autres produits et charges**

Les produits financiers bruts (hors impôt sur les sociétés), s'élèvent à 835 K€ en 2016, contre 844 K€ en 2015, en baisse de -9 K€ étant donné la baisse généralisée des taux entre 2015 et 2016. Cette baisse reste néanmoins limitée étant donné les bonis servis sur bons de capitalisation, plus conséquents en 2016 qu'en 2015 hors frais de gestion. Concernant le fonds Tana Placement, pour lequel une provision pour dépréciation avait été constatée fin 2015 pour 110 K€, cette provision a été reprise fin 2016 pour 107 K€ suite à la remontée de la valeur liquidative de chaque part au 31/12/2016, comparativement au 31/12/2015.

Une moins-value sur cessions partielles de parts du fonds Tana a été constatée à hauteur de 5 K€ en 2016.

#### Les fonds dédiés :

Après extinction des fonds d'urgence « Tsunami - SOS Orphelins d'Asie » en 2013, le programme de Pondicherry en Inde a été financé en 2016 à hauteur de 122 K€ par les fonds de parrainages dédiés restants de 366 K€. Le solde résiduel de 244 K€ sera utilisé de 2017 à 2018 ;

Concernant le programme d'urgence Haïti, le solde de 189 K€ a été intégralement repris en 2016 suite à des fonds versés. Et un produit de legs perçu en 2016 et affecté à Haïti, a été constaté en provision pour fonds dédiés pour 115 K€.

### Analyse du bilan au 31/12/2016

#### L'actif immobilisé

L'actif immobilisé de l'association s'élève au 31 décembre 2016 à 30 395 K€, il est en hausse nette de 513 K€. Les acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles se sont élevées à 2 816 K€ en 2016, contre 2 994 K€ en 2015.

Parmi les principales rénovations et acquisitions d'immobilisations corporelles en 2016, nous pouvons citer :

- L'isolation extérieure des maisons du village de Busigny pour 727 K€ (342 K€ en en-cours à fin 2015 et 385 K€ en 2016);
- L'achat d'une maison au village de Marange pour l'accueil d'une fratrie de 5 enfants, la création de deux studios et la mise en place d'un espace de transition pour 424 K€ (les travaux d'agencements, pour créer ces studios..., seront engagés en 2017);
- L'achat d'une maison au village de Persan dédiée à l'accueil d'une fratrie de 5 enfants pour 392 K€;
- L'agencement de la maison commune au village de Neuville pour 123 K€, après la rénovation des maisons familiales en 2014-2015 ;
- La création d'une salle de formation au siège social pour 130 K€;
- Des installations générales et aménagements divers pour 876 K€, en particulier à Calais, Carros, Chateaudun, Digne, Jarville, Marange, Marly, Marseille, MCM, Persan, Plaisir et Sainte-Luce;
- Des acquisitions de véhicules qui se sont élevées sur 2016 à 131 K€;
- Des investissements informatiques qui se sont élevés sur 2016 à 145 K€ et ceux afférents aux logiciels à 55 K€ (migration de Sage X3 V5 à V6).

Les immobilisations en-cours concernant des travaux engagés mais non encore aboutis dans les villages et au siège au 31/12/2016 s'établissent à 26 K€ contre 479 K€ au 31/12/2015, provoquant une baisse nette de -453 K€.

### Les fonds associatifs

Les fonds associatifs s'élèvent à 70 356 K€ au 31 décembre 2016 et intègrent des réserves pour un montant de 56 225 K€.

La baisse des fonds associatifs de -605 K€ par rapport à 2015 s'explique essentiellement par le résultat déficitaire réalisé sur l'exercice 2016 de -468 K€ et par une ponction de 100 K€ par le Département du Pas de Calais sur les résultats excédentaires acquis par le village de Calais depuis qu'il est financé par dotation globale (2013).

### Provisions pour risques et charges

La variation du compte de provisions pour risques et charges (252 K€) s'explique principalement par :

- Une provision pour indemnités de fin de carrière qui augmente de 631 K€ pour s'établir à 5 012 K€ en 2016 contre 4 381 K€ en 2015;
- Une variation nette des provisions pour le compte épargne temps (CET) de +55 K€;
- Une variation nettes des provisions pour litiges de -30 K€;
- Et une reprise de provision sur une assurance-vie de -404 K€.

### Conclusion

Avec un résultat déficitaire de -468 K€ moindre que les -745 K€ budgétés, SOS Villages d'Enfants utilisera pour la première fois, comme prévu, ses réserves tout en continuant d'engranger les effets d'une stratégie de développement et de gestion attentive des coûts.

Les très bons résultats de collecte et legs confirment le niveau de qualité de service et de rigueur de gestion de l'Association. Ils sont également le reflet d'une visibilité renforcée par les liens tissés avec les donateurs, les entreprises partenaires et l'environnement professionnel de la protection de l'enfance. Ces orientations et relations de qualité sont également saluées par le financement public des conseils départementaux qui continuent à nous faire confiance avec la mise en œuvre de nouveaux projets et de nouvelles places d'accueil des enfants dans le cadre de délégations de service public.

### Compte de résultat par centres de coûts

RESULTAT SUR FONDS PRIVES PAR ACTIVITE en K €	2016	2015	Variation	Variation %
Résultat activité Villages - MCM & Siège Services Support	(3 069)	(2 878)	(191)	6,6%
Résultat établissements associés	(823)	(319)	(504)	158,0%
Résultat actions Monde	(18 408)	(15 752)	(2 656)	16,9%
Résultat Développement et Communication	20 366	19 067	1 299	6,8%
Résultat Autres produits et charges	1 462	1 325	137	10,3%
Résultat net sur fonds privés	(471)	1 443	(1 915)	-132,6%

ACTIVITE VILLAGES & MCM	2016	2015
Nombre de journées	242 308	245 506
Prix de journée moyen	134,32 €	133,98 €

Variation	Variation %
(3 198)	-1,3%
0,34 €	0,3%

RESULTAT VILLAGES-MCM SIEGE SERVICES SUPPORT en K €	2016	2015	Variation	Variation %
Charges de personnel	26 170	26 447	(277)	-1,0%
Autres charges	12 662	12 225	437	3,6%
Total des charges	38 831	38 672	159	0,4%
Recettes de prix de journée	32 548	32 892	(344)	-1,0%
Autres produits	3 218	3 097	121	3,9%
Total des produits	35 766	35 989	(223)	-0,6%
Résultat net Prix de journée + fonds privés	(3 065)	(2 683)	(382)	14,2%
Dont résultat prix de journée	4	195	(191)	-97,9%
Dont résultat fonds privés	(3 069)	(2 878)	(191)	6,6%

RESULTAT DEVELOPPEMENT & COMMUNICATION	2016	2015	Variation	Variation %
Collecte brute de fonds	20 541	19 846	695	3,5%
Frais d'appel à la générosité du public	4 033	3 478	555	16,0%
Frais fixes	1 053	1 133	(80)	-7,1%
Marge brute sur collecte de fonds	15 455	15 234	221	1,5%
Marge brute sur les legs et donations	8 021	6 412	1 609	25,1%
Frais de communication	(1 899)	(1 500)	(399)	26,6%
Résultat brut	21 577	20 145	1 432	7,1%
Dons et partenariats affectés	(1 211)	(1 078)	(133)	12,3%
Résultat net	20 366	19 067	1 299	6,8%

RESULTAT AUTRES PRODUITS & CHARGES	2016	2015	Variation	Variation %
Produits financiers bruts	835	844	(9)	-1,1%
Dotation & reprise prov. pour dép. VMP	107	(110)	217	-197,3%
Impôts sur les sociétés (placements fin.)	(100)	(105)	5	-4,8%
Charges d'intérêts sur cession parts Tana	(5)	(36)	31	-86,1%
Produits financiers nets d'IS	837	594	243	40,9%
Fonds dédiés (net dotations & reprises)*	196	454	(258)	-56,8%
Autres produits affectés	429	277	152	54,9%
Résultat net	1 462	1 325	137	10,3%

* DETAIL DES FONDS DEDIES	2016	2015	Variation
Reprise prov. FD Tsunami	122	4	118
Reprise prov. Urgence Haïti	189	139	50
Reprise prov. Urgence Madagascar	0	311	(311)
Dotation prov. FD Urgence Haïti	(115)	0	(115)
Résultat net de dotations & reprises	196	454	(258)

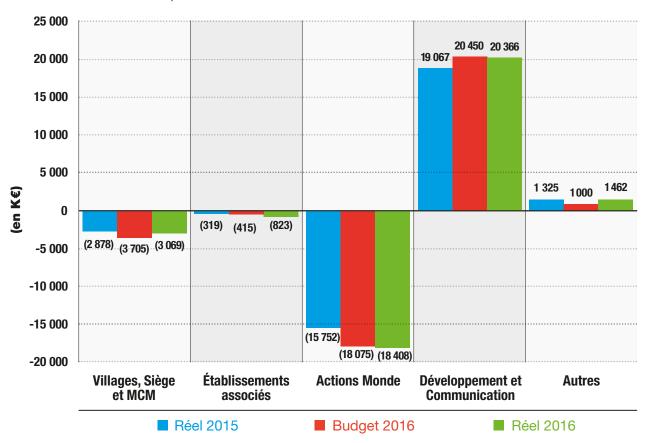
### II. INDICATEURS



### Les principaux indicateurs

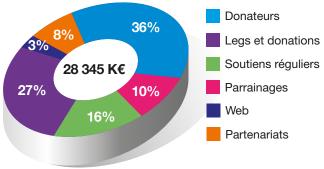
### La décomposition du résultat sur fonds privés par centres de coûts

La marge complémentaire 2016 dégagée par la direction du développement et de la communication (+1 299 K€) a permis de couvrir l'augmentation des dépenses nettes des villages, de la M.C.M. et du siège (191 K€), des établissements associés (504 K€) et une partie de la hausse des dépenses nettes engagées dans le monde (soit 604 K€ sur les 2 656 K€ de variation 2016/2015).



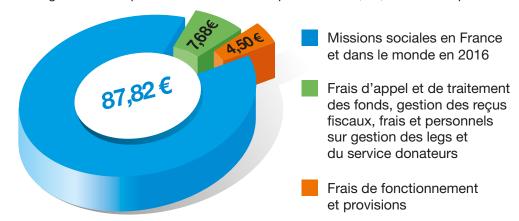
### L'origine des ressources issues des fonds privés

La diversité et la répartition des ressources privées est relativement stable d'une année sur l'autre et se décompose comme suit :



### L'analyse de l'utilisation des ressources collectées en 2016 sur fonds privés et fonds publics (auprès des donateurs\* et des conseils départementaux) :

Sur 100 € reçus de la générosité du public\* et des conseils départementaux, 87,82 € vont au profit des enfants.



<sup>\*</sup> Dons privés, partenariats entreprises, legs et donations / Source : Chiffres du compte d'emploi des ressources 2016

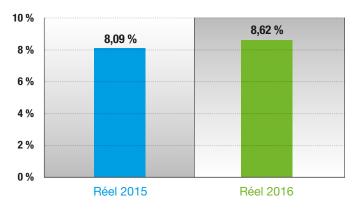
### L'évolution du taux de financement des charges des villages d'enfants SOS en France par les ressources privées de l'association

La bonne gestion et la rationalisation des dépenses de fonctionnement et d'investissements en 2016 a permis de maintenir la part des fonds privés dans le financement global de l'activité France bien en dessous du plafond de 10% fixé au plan stratégique (8,62% en 2016 contre 8,09% en 2015, 7,80% en 2014 et 7,30% en 2013).

Comparé au taux de 2015 (8,09%), la hausse constatée en 2016 s'explique essentiellement par l'impact de la revalorisation de la provision pour indemnité de départ en retraite de 631 K€, impact neutralisé en partie par la baisse des dépenses de bien-être au travail de 69 K€ et par l'absence en 2016 d'une provision sur cotisations retraite constatée en 2015 pour 266 K€.

Ce résultat est le fruit d'une bonne maîtrise des charges.

### Évolution du taux de financement des activités « France » sur Fonds Privés



Méthode de calcul: Charges nettes fonds privés des villages, de la Maison Claire Morandat et des services support du siège sur les charges nettes de ces mêmes entités fonds privés + prix de journée, à l'exclusion des recettes de prix de journée.

### III. BILAN ET COMPTE DE RESULTAT



### **BILAN ET COMPTE DE RESULTAT**

### Bilan

Au 31 décembre 2016 (en euros)

		2016		2015
	Ar	nortissements et provisions		
ACTIF	Brut	à déduire	Net	Net
Immobilisations incorporelles	1 471 252	1 235 032	236 220	208 900
Immobilisations corporelles	62 015 767	31 937 240	30 078 527	29 602 041
Terrains Constructions Installations générales, matériels et outillages Autres immobilisations corporelles Immobilisations corporelles en cours	460 715 33 647 738 22 151 699 5 729 800 25 816	14 239 465 13 049 617 4 648 159	460 715 19 425 302 9 102 081 1 081 641 25 816	460 715 19 425 302 8 181 640 1 055 742 478 642
Immobilisations financières	80 731		80 731	71 584
ACTIF IMMOBILISE	63 567 751	33 172 273	30 395 478	29 882 526
Stocks Créances* Valeurs mobilières de placement Disponibilités	88 776 5 900 771 52 733 970 4 215 264	2 373	88 776 5 900 771 52 731 597 4 215 264	72 791 8 167 330 51 930 102 4 857 898
Charges constatées d'avance	519 526		519 526	467 985
ACTIF CIRCULANT	63 458 307	2 373	63 455 934	65 496 107
TOTAL DE L'ACTIF	127 026 058	33 174 646	93 851 412	95 378 632

Sans remettre en cause le principe d'intangibilité du bilan d'ouverture, SOS Villages d'enfant a adapté sa présentation conformément au plan comptable général. Les chiffres comparatifs 2015 ont été regroupés suivant les postes 2016 concernant la présentation des créances et des dettes liées au village du Burkina Faso. Une mention spécifique est présentée en annexe.

<sup>\*</sup> Dont 1 469 K€ pour le village du Burkina Faso

### BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

### Bilan

Au 31 décembre 2016 (en euros)

	2016	2015
PASSIF		
Apports sans droit de reprise	10 726 212	10 726 212
Subventions d'investis. affectées à des biens renouvelables	186 251	186 251
Réserves	56 225 311	54 765 840
Résultats antérieurs sous contrôle de tiers financeurs	3 349 065	3 269 804
Résultat net de l'exercice	(467 556)	1 638 732
SITUATION NETTE	70 019 283	70 586 839
Subventions d'investissement	264 707	302 271
Provisions réglementées	71 951	71 951
FONDS ASSOCIATIFS	70 355 941	70 961 060
Provisions pour risques et charges*	8 713 487	8 461 935
Fonds dédiés	1 624 099	1 703 494
PROVISIONS	10 337 586	10 165 429
Dettes financières	5 430 406	5 564 201
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 617 431	2 030 160
Dettes fiscales et sociales	4 790 777	5 244 934
Parrainages et dons affectés à reverser	421 190	435 583
Autres dettes	794 403	763 480
Produits constatés d'avance	103 679	213 785
PETTEO	40.457.000	44.050.440
DETTES	13 157 886	14 252 143
TOTAL DU PASSIF	93 851 412	95 378 632

<sup>\*</sup> Dont 1 469 K€ pour le village du Burkina Faso

Sans remettre en cause le principe d'intangibilité du bilan d'ouverture, SOS Villages d'enfant a adapté sa présentation conformément au plan comptable général. Les chiffres comparatifs 2015 ont été regroupés suivant les postes 2016 concernant la présentation des créances et des dettes liées au village du Burkina Faso. Une mention spécifique est présentée en annexe.

### BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

### Compte de résultat

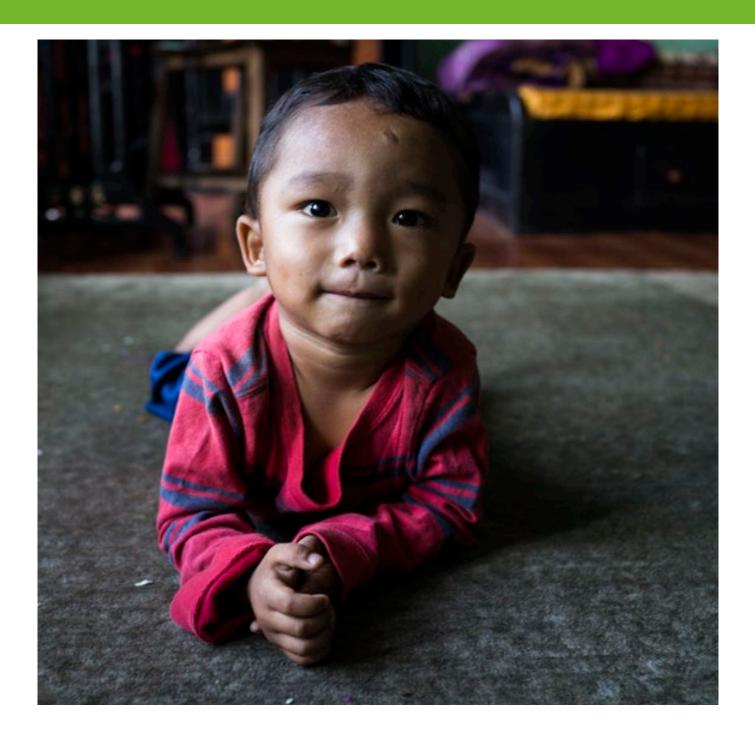
Au 31 décembre 2016 (en euros)

	2016	2015
PRODUITS COURANTS DE FONCTIONNEMENT		
Recettes de prix de journée Recettes des opérations de collecte de fonds Parrainages reçus villages, enfants et cadeaux Legs et donations Autres produits	32 547 848 17 761 152 2 788 038 7 802 556 1 712 454	32 892 111 16 974 473 2 841 637 6 666 927 1 797 306
TOTAL I	62 612 048	61 172 454
CHARGES COURANTES DE FONCTIONNEMENT		
Budgets familiaux Achats, services extérieurs, autres services extérieurs Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et charges sociales Autres charges de gestion courante Dotations aux amortissements et aux provisions Contributions aux établissements associés Actions à travers le monde	4 149 786 10 169 259 2 215 749 25 270 025 22 910 3 508 849 837 392 18 190 785	4 263 611 9 283 201 2 306 244 25 726 441 24 388 2 970 074 330 593 15 477 273
TOTAL II	64 364 755	60 381 825
RESULTAT D'EXPLOITATION (TOTAL I - TOTAL II)	(1 752 707)	+ 790 629
Produits financiers Charges financières RESULTAT FINANCIER	942 017 81 560 <b>+ 860 457</b>	844 401 231 890 + <b>612 511</b>
Legs, produits des legs, donations et libéralités Autres produits exceptionnels Charges exceptionnelles RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 311 538 975 94 987 <b>+ 445 299</b>	32 540 276 980 440 443 (130 923)
Impôts sur les bénéfices (10 % et 24 % sur les placements financiers)	100 000	105 000
RESULTAT INTERMEDIAIRE	(546 951)	+ 1 167 217
<ul> <li>+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs</li> <li>- Engagements à réaliser sur ressources affectées</li> </ul>	675 130 (595 735)	742 832 (271 318)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	(467 556)	+ 1 638 731

Total des Produits = 64 769 482 €

Total des Charges = 65 237 038 €

### IV. ANNEXE



## Information sur la politique salariale

Les trois plus hauts cadres dirigeants, à savoir le Président et les deux Vice-présidents de l'association SOS Villages d'Enfants, ne perçoivent aucune rémunération. Les frais engagés dans le cadre de leurs fonctions respectives leur sont remboursés sur présentation de notes de frais, accompagnées des justificatifs. En ce qui concerne les permanents de l'association, le montant global des trois rémunérations brutes les plus élevées s'élève à 289 865 €.

Il n'y a pas eu d'augmentation générale des salaires appliquée en 2016. La valeur du point d'indice est en 2016 de 3,76 €. Cette valeur du point est appliquée depuis le 1er avril 2013. La précédente augmentation de la valeur du point date de Janvier 2010 (3,74 €). Les seules augmentations de salaire sont dues à l'application des grilles indiciaires qui prévoient une augmentation en raison de l'ancienneté (GVT Glissement Vieillesse Technicité).

L'Association s'attache au respect de l'égalité des salaires entre Hommes et Femmes et il n'y a donc pas d'écart de rémunération suivant le sexe.

D'autre part, le rapport entre le salaire le plus bas et le salaire le plus haut est de 1 à 4,8 en 2016, le secteur de l'économie sociale recommandant une échelle maximale de 1 à 10.

### Faits marquants de l'exercice

- Réception des travaux d'isolation des maisons familiales du village de Busigny.
- Reconduction à l'identique par le Département de Paris, pour la période quinquennale 2016-2020 du pourcentage de frais de siège de 6,79%, pourcentage appliqué pendant la précédente période quinquennale 2011-2015.
- Contractualisation d'un CPOM sur 3 ans 2016 à 2018 (contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens) avec le Conseil Départemental du Nord pour les établissements de Busigny, Marly, MCM et Neuville.
- Migration de la version 5 à la version 6 du progiciel de gestion comptable Sage X3.

### Règles et méthodes comptables

#### Changement de méthodes comptables.

L'isolation extérieure des maisons du village d'enfants de Busigny a été constatée en 2016 en agencements, et amortie sur une durée plus longue que d'usage : 30 ans.

Une ligne auparavant intitulée « Village du Burkina Faso » figurait et à l'actif et au passif du bilan. Ces deux lignes ont été respectivement remontées en créances à l'actif et en provisions pour risques et charges au passif. Elles correspondent au financement de la construction du premier village du Burkina Faso dans l'attente de son transfert de propriété à l'association burkinabais qui interviendra dans un proche futur.

#### Méthodes comptables :

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice comptable à l'autre,
- indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées pour les immobilisations incorporelles et corporelles sont les suivantes :

- les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production;
- les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations;
- le coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement;

#### **ANNEXE**

- les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations;
- les frais de constitution, de transformation et de premier établissement sont inscrits à l'actif en frais d'établissement;
- les coûts de démantèlement et de remise en état ont été inclus dans le coût d'acquisition ou de production des immobilisations;
- la méthode de comptabilisation des composants a été appliquée aux constructions, selon les deux méthodes décrites dans l'avis n° 2004-11 du 23 juin 2004 du Conseil National de la Comptabilité qui indique que les immeubles existant à la date de première application mais également les opérations nouvelles peuvent être décomposées :
  - soit selon le coût historique fondé sur les factures des marchés de travaux ;
  - soit en appliquant au coût global les pourcentages de ventilation des catégories de composants indicatifs établis par le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB)...

#### Cas des constructions antérieures au 1er janvier 2005 :

La méthode de décomposition retenue est celle des pourcentages de ventilation des catégories de composants indicatifs établis par le CSTB, avec quatre adaptations particulières à SOS Villages d'Enfants à titre de simplification. Ces adaptations sont précisées au paragraphe suivant.

### Cas des constructions postérieures au 1er janvier 2005 :

La méthode de décomposition retenue est celle basée sur les factures, ventilées en 7 rubriques (structures et ouvrages assimilés; menuiserie; chauffage; étanchéité; ravalement; électricité; plomberie/sanitaire), avec les quatre précisions suivantes:

- le vocable « structure et ouvrages assimilés » intègre les travaux de gros œuvre (maçonnerie, structures métalliques, ...); la réalisation de la voirie, des espaces verts; la pose des cloisons; le revêtement des sols et des murs;
- le vocable « menuiserie » intègre les menuiseries extérieures et intérieures :

- tous les coûts, non identifiés en tant que composants, sont inclus dans le composant « structures et ouvrages assimilés »;
- les honoraires d'architecte sont répartis proportionnellement aux montants issus des décompositions effectuées.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue, cette dernière correspondant à la durée d'utilisation prévue :

Logiciels	3 ans
Frais d'établissement	5 ans
Constructions	(cf tableau issu des travaux du CSTB)
Agencements extérieurs (isolation)	30 ans
Agencements importants	20 ans
Agencements et aménagements autres que les composants	10 ans
Matériel d'incendie	10 ans
Matériel et outillage de jardin	5 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Photocopieur	5 ans
Matériel et mobilier de bureau	8 ans
Equipements de la maison commune	10 ans
Equipements des maisons familiales	10 ans
Matériel et outillage	10 ans
Matériel de loisirs, matériel psycho	5 ans

La base amortissable est diminuée de la valeur résiduelle dès lors que celle-ci est significative et mesurable.

Une dépréciation est calculée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les règles suivantes ont été appliquées sur l'exercice :

 a) les constructions ont été décomposées selon les sept composants décrits ci-dessous, en fonction des données établies par les architectes et amorties en fonction des durées retenues :

Composants	Durée d'amortissement	Répartition en %
Structure et ouvrages assimilés	50 ans	79,70 %
Menuiseries intérieures et extérieures	20 ans	5,40 %
Chauffage individuel	15 ans	3,20 %
Étanchéité	15 ans	1,10 %
Ravalement	15 ans	2,70 %
Électricité	20 ans	4,20 %
Plomberie/sanitaire	20 ans	3,70 %
Total des décompositions	100	100,00 %

 b) en l'absence d'états émanant d'architectes, le coût des constructions a été décomposé selon les pourcentages d'amortissement établis par le CSTB et les durées d'amortissement indiquées dans le tableau ci-dessus ont été appliquées.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- le PCG 1999 et les dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations
- les règlements comptables :
  - 2000-06 et 2003-07 sur les passifs,
- 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
- 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

**Rappel:** Pour la première application des règlements comptables 2002-10 et 2004-06 au 1er janvier 2005, l'association avait opté pour **un traitement rétrospectif**.

Par dérogation, au regard de leur mode de financement et dans le respect de la permanence des méthodes, certaines immobilisations débutent leur amortissement à partir du 1er janvier N+1, suivant la date de leur mise en service.

### Éléments hors bilan

### **Engagements hors bilan:**

### Cautions données par l'association

Afin de permettre à certains jeunes issus des villages d'enfants SOS d'accéder au logement, l'association s'est portée caution solidaire de ces jeunes. Ces cautions sont limitées à la fois dans le temps (2 ans) et en montant (6 mois de loyers et charges).

Elles sont estimées à 30 K€ au 31/12/2016.

### Garanties des prêts locatifs sociaux

Les P.L.S. obtenus pour les villages de Sainte-Luce et de Carros, pour des montants respectifs restant à rembourser au 31/12/2016 de 1 085 K€ et de 418 K€, sont garantis par le nantissement d'un compte sur livret B ouvert auprès de la Caisse d'Epargne d'Ile-de-France.

Le P.L.S obtenu pour le village de Persan pour un montant restant à rembourser au 31/12/2016 de 2.059 K€ est garanti par le Conseil départemental du Val d'Oise.

### Biens légués :

SOS Villages d'Enfants a reçu «l'envoi en possession» de biens mobiliers et immobiliers qui lui ont été légués.

Les biens mobiliers sont représentés par des avoirs en numéraire ou sous forme de valeurs mobilières.

Les biens immobiliers sont représentés par des appartements, terrains ou maisons. Les biens sont légués à l'association, soit pour la totalité de leur valeur, soit répartis entre plusieurs bénéficiaires selon la volonté du testateur avec, dans ce cas, une quotité revenant à SOS Villages d'Enfants.

Ces biens, actuellement en cours de vente ou de réalisation, sont estimés au vu des évaluations faites par les services des domaines ou les notaires.

### Variation des immobilisations, amortissements et provisions

IMMOBILISATIONS					
	Valeur brute		Cessions ou	Virements de poste	Valeur brute fin
En euros	d'exercice	Acquisitions	sorties	à poste	d'exercice
Immobilisations incorporelles	1 334 738	54 785		81 730	1 471 252
Immobilisations corporelles	59 434 247	2 749 519	86 268	(81 730)	62 015 767
Immobilisations financières	71 584	11 714	2 567		80 731
TOTAL	60 840 569	2816017	88 834	0	63 567 751

AMORTISSEMENTS En euros	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Virements A de poste à poste	Amortissements Cumulés à la fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	1 125 838	109 195		-	1 235 032
Immobilisations corporelles	29 832 205	2 186 100	81 065	0	31 937 240
TOTAL	30 958 043	2 295 295	81 065	0	33 172 273

PROVISIONS ACTIF-PASSIF				
En euros	Provisions au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Provisions cumulées à la fin d'exercice
Provision pour dépréciation des VMP	109 687	0	107 314	2 373
Provisions réglementées	71 951	0	0	71 951
Provisions pour risques (1)	857 166	131 963	566 333	422 796
Provisions pour charges (2)	7 604 769	1 081 592	395 669	8 290 691
Provisions pour fonds dédiés sur dons manuels & legs affectés	1 703 494	595 735	675 130	1 624 099
TOTAL	10 347 066	1 809 289	1 744 446	10 411 909

<sup>(1)</sup> dont litiges prud'homaux, respectivement 132 K€ et 162 K€ de dotations aux provisions et reprises de provisions au 31/12/2016 et 404 K€ de reprise d'une provision pour risque et charge sur une assurance-vie.

<sup>(2)</sup> les engagements en matière de retraite s'élèvent à fin 2016 à 5 012 K€, en hausse de 631 K€ par rapport à fin 2015 et la provision afférente au compte épargne temps s'établit à fin 2016 à 1 536 K€, en hausse de 55 K€ par rapport à fin 2015. Une provision pour charges afférente à des cotisations retraite de 266 K€, constituée par prudence en 2015, au titre des années 2012 à 2015, est maintenue dans les comptes 2016, dans l'attente de l'éclaircissement définitif de ce dossier, toujours en cours d'instruction par la caisse de retraite Humanis.

### État des créances et dettes

CRÉANCES en euros	Montant brut	Solde au 31/12
Créances de l'actif immobilisé	80 731	80 731
Titre immobilisé en portefeuille		
Prêts	4 505	4 505
Dépôts et cautionnements	30 492	30 492
Autres créances immobilisées	45 735	45 735
Créances de l'actif circulant	5 989 547	5 989 547
Stocks	88 776	88 776
Créances	5 900 771	5 900 771
Prix de journée à recevoir	3 606 628	3 606 628
Autres	1 977 300	1 977 300
La Ferme du Major	281 703	281 703
Les Ateliers de la Garenne	35 140	35 140
TOTAL	6 070 279	6 070 279

DETTES en euros	Montant brut	Solde au 31/12	À moins d'1 an	À plus d'1 an	À plus de 5 ans
Dettes financières	6 406 056	5 430 406	288 277	864 524	4 277 605
Emprunts GIPEC (1 % construction)	1 842 599	1 722 452	5 492	297 740	1 419 220
Emprunt Prêt locatif social - Sainte-Luce	1 436 323	1 084 535	39 811	175 127	869 597
Emprunt Prêt locatif social - Carros	558 179	417 814	15 608	68 679	333 527
Emprunt Prêt locatif social – Persan	2 422 333	2 058 983	80 744	322 978	1 655 261
Dépôt et cautionnement reçu - Village de Digne	5 107	5 107	5 107		
Compte courant - SOS Village d'Enfants de Polynésie française	141 515	141 515	141 515		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 617 431	1 617 431	1 617 431		
Dettes fiscales et sociales	4 790 777	4 790 777	4 790 777		
Parrainages et dons affectés à reverser	421 190	421 190	421 190		

794 403

13 054 207

794 403

7 912 078

Échéances

864 524

4 277 605

#### Note sur les valeurs mobilières et disponibilités

**Autres dettes** 

Au 31 décembre 2016, les valeurs mobilières et disponibilités se répartissaient comme suit :

794 403

14 029 857

Valeurs mobilières de placement (VMP) 52 733 970 Provision pour dépréciation de VMP (2 373) Disponibilités 4 215 263

**TOTAL** 

### Fonds dédiés

En euros		Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur de nouvelles essources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Subventions de fonctionnement affectées					
Dons manuels		839 686	344 227	480 043	975 502
Parrainages et dons « Meulaboh & Pondicherry »		366 446	122 011	0	244 435
Legs et donations		308 168	19 697	310	288 781
Dons affectés « Urgence Haïti »		189 194	189 194	115 381	115 381
Dons affectés « Népal »		0	0	0	0
	TOTAL	1 703 494	675 130	595 735	1 624 099

### Legs

#### En euros

Numéro de dossier du legs	Date d'absence d'opposition préfectorale ou date de conseil d'administration	Montant à recevoir	Numéro de dossier du legs	Date d'absence d'opposition préfectorale ou date de conseil d'administration	Montant à recevoir
N° 0	28.04.00	30 415	N° 803 (Vacances)	31.10.13	284 000
N° 9	24.10.91	68 600	N° 818	14.05.12	40 000
N° 70	20.09.96	450	N° 820	08.01.13	1 224
N° 207	14.01.04	39 637	N° 879 (Marange)	18.04.12	60 000
N° 280	08.07.02	7 000	N° 956	29.12.14	815 000
N° 365	17.03.05	100	N° 957	18.01.16	20 000
N° 412	30.06.05	750	N° 975	19.03.15	200
N° 451 (Jarville)	11.08.06	2 287	N° 977	15.10.15	377 700
N° 530	20.02.03	520	N° 1000	02.05.16	237 000
N° 588	13.01.09	330 000	N° 1014	02.05.16	310 000
N° 701	16.03.11	6 700	N° 1029 (Nord PC)	29.03.16	135 000
N° 704 (Marange)	06.01.11	100 000	N° 1033	15.10.15	22 000
N° 754 (Carros)	19.11.12	8 000	N° 1065	02.05.16	26 900

TOTAL LEGS - secteur France: 2 923 483

### Legs – suite

### En euros

Numéro de dossier du legs	Date d'absence d'opposition préfectorale ou date de conseil d'administration	Montant à recevoir	Numéro de dossier du legs	Date d'absence d'opposition préfectorale ou date de conseil d'administration	Montant à recevoir
N° 344	12.05.03	59 000	N° 947	17.10.16	1 770 000
N° 410	21.12.05	27 450	N° 958	15.10.15	95 000
N° 430	08.02.06	210 000	N° 959	09.06.15	283 000
N° 495	30.01.07	119 000	N° 964	03.11.14	283 700
N° 519	31.08.07	1 978	N° 971	04.05.15	1 500
N° 555	08.02.08	10 200	N° 974	26.05.15	1 200
N° 557	05.03.08	25 000	N° 983	02.05.16	31 200
N° 561	05.03.08	140	N° 984	28.11.14	600 000
N° 593	05.12.08	800	N° 986	03.11.14	85 000
N° 603	17.02.09	3 000	N° 992	09.06.15	35 000
N° 609	30.03.09	11 000	N° 993	26.05.15	1 000
N° 632	17.04.12	65 000	N° 994	16.04.15	328 000
N° 635	19.03.10	26 000	N° 995	26.05.15	475 000
N° 637	08.10.09	21 000	N° 998	02.11.14	18 736
N° 658	17.11.09	46 350	N° 1001	18.01.16	475 000
N° 669	17.11.09	54 000	N° 1002	10.04.15	250 000
N° 679	16.06.10	7 500	N° 1004	07.07.15	920
N° 682	21.06.10	450	N° 1006	18.01.16	1 375
N° 703	10.12.12	84 000	N° 1011	04.05.15	143
N° 713	25.04.13	50 000	N° 1012	02.05.16	50 000
N° 714	18.11.10	18 000	N° 1017	18.01.16	420 000
N° 827	08.11.13	59 000	N° 1018	02.05.16	736 000
N° 833	17.04.12	20 000	N° 1020	17.10.16	302 000
N° 841	17.04.12	65 698	N° 1021	13.04.15	20 000
N° 842	01.07.13	2 250	N° 1022	15.10.15	10 000
N° 845	12.11.12	55 934	N° 1028	15.10.15	115 000
N° 846	31.10.13	49 000	N° 1034	18.01.16	287 500
N° 853	14.05.12	14 000	N° 1036	18.01.16	2 350
N° 869	30.07.13	100 000	N° 1043	29.03.16	65 000
N° 873	09.04.13	119 000	N° 1047	17.10.16	52 000
N° 880	09.04.13	26 000	N° 1049	02.05.16	758 000
N° 884	09.04.13	100	N° 1058	02.05.16	202 000
N° 891	08.11.13	1 600	N° 1059	02.05.16	355 000
N° 901	02.05.16	107 000	N° 1063	17.10.16	30 550
N° 905	03.06.14	425 000	N° 1066	17.10.16	63 580
N° 906	24.10.14	500	N° 1071	17.10.16	130 000
N° 907	21.11.13	105 000	N° 1076	17.10.16	1 500
N° 908	23.07.14	665 000	N° 1077	02.05.16	643 000
N° 918	08.04.15	100 000	N° 1078	14.10.16	145 610
N° 920	18.01.16	500 000	N° 1079	17.10.16	40 405
N° 927	03.11.14	125 000	N° 1080	17.10.16	99 875
N° 942	23.07.14	3 250	N° 1083	17.10.16	30 838
N° 944	20.08.14	128 000	N° 1085	17.10.16	69 500

TOTAL LEGS - secteur Libre d'affectation : 12 876 682

### **ANNEXE**

### Legs – suite

#### En euros

Numéro de dossier du legs	Date d'absence d'opposition préfectorale ou date de conseil d'administration	Montant à recevoir
N° 251	03.11.92	45 000
N° 675 (Inde : Choglamsar)	08.09.14	19 000
N° 758	02.05.16	10 650
N° 1019 (Cap Haïtien)	15.10.15	2 370
N° 1030 (Inde : Raïpur)	29.03.16	50 000

TOTAL LEGS - secteur Monde: 127 020

TOTAL GÉNÉRAL LEGS EN COURS : 15 927 185

### Réserves et fonds associatifs

#### Fonds associatifs au 31 décembre 2016

En euros	Solde au début de l'exercice A	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise <sup>(1)</sup>	10 726 212			10 726 212
Réserves	54 765 840	26 209 960	24 750 489	56 225 311
Résultats antérieurs sous contrôle de tiers financeurs	3 269 804	195 402	116 141	3 349 065
Fonds associatifs avec droit de reprise	0			0
Écart de réévaluation	0			0
Subventions d'investissement				
non renouvelables par l'organisme	186 251			186 251
Provisions réglementées	0			0
Droits des propriétaires (commodat)	0			0
Résultat net de l'exercice - Gestion propre	1 443 329	(471 423)	1 443 329	(471 423)
Excédents et déficits nets au prix de journée	195 402	3 867	195 402	3 867
TOTAL	70 586 838	25 937 806	26 505 361	70 019 283

#### Détail des réserves au 31 décembre 2016

En euros	2016	2015
Réserve générale pour actions en France	1 757 412	1 817 231
Réserve générale pour actions dans le Monde	0	0
Réserve prudentielle (*)	17 054 000	14 489 000
Réserve libre d'affectation villages France & Monde	36 091 753	36 620 943
Réserve pour projet associatif	1 322 146	1 838 666
TOTAL	56 225 311	54 765 840

Compte tenu qu'un an de fonctionnement de nos actions dans le monde, de nos contributions versées aux établissements associés et de nos actions en France non financées par le prix de journée, représente, pour l'année 2015, 17 054 000 €, le conseil d'administration du 02 mai 2016 a décidé de porter la réserve prudentielle à ce montant par abondement de la réserve libre d'affectation d'un montant de 2 565 000 € validé en Assemblée générale de juin 2016.

<sup>(\*)</sup> Sur proposition du Conseil d'Administration du 12 mai 2003, l'assemblée générale sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2003, tenue en juin 2004, a décidé de créer une réserve prudentielle par affectation d'une partie de la réserve générale libre d'affectation. Cette réserve est égale à un an de charges de nos actions dans le monde, de nos contributions versées aux établissements associés et de nos actions en France non financées par le prix de journée. Cette réserve prudentielle a été créée pour couvrir les coûts de l'activité de SOS Villages d'Enfants, en cas de problèmes graves.

### Utilisation des réserves votées en AG pour « Projets Associatifs »

Date du vote en AG	PROJETS ASSOCIATIFS	Réserves votées en AG	Affectations en 2012 & 2013	Affectations en 2014	Affectations en 2015	Affectations en 2016	Solde des réserves à fin 2016
18 juin 2011	Investissement dans le recrutement de nouveaux donateurs	400 000	236 805			12 137	151 058
(comptes 2010)	Construction d'un 4º village à Madagascar	1 545 000		934 912	416 643	193 445	
	TOTAL	1 945 000	236 805	934 912	416 643	205 582	151 058
16 juin 2012	Recherche et développement sur collecte	500 000	109 566	156 685	18 672	197 903	17 174
(comptes 2011)	Augmentation de la dévolution OPEAM	400 000					400 000
	TOTAL	900 000	109 566	156 685	18 672	197 903	417 174
15 juin 2013	Plan d'innovation informatique	80 000	12 558	17 808	18 963	21 687	8 984
(comptes 2012)	TOTAL	80 000	12 558	17 808	18 963	21 687	8 984
<b>14 juin 2014</b> (comptes 2013)	Audit des process internes et évolution du système d'information	200 000		61 000	56 015	22 844	60 141
	TOTAL (AG 2014)	200 000	-	61 000	56 015	22 844	60 141
13 juin 2015 (comptes 2014)	60° anniversaire SOSVE Développement activité FdM (soupes) Progiciel de suivi des entretiens et formations	70 000 123 000 50 000			3 560 2 666	70 000 43 306 8 619	76 134 38 715
	TOTAL	243 000	-	-	6 266	121 925	114 850

TOTAL DES IMPUTATIONS ANNUELLES SUR RÉSERVES	358 929	1 170 405	516 520	569 941
TOTAL DES RÉSERVES DISPONIBLES	3 009 071	1 838 666	1 322 146	752 206

En 2016, huit projets ont fait l'objet d'imputations de charges sur les réserves constituées précédemment pour « Projets Associatifs » pour un montant total de 569 941 euros.

A fin 2016, le solde restant de réserves est de 752 206 € mais la quasi-totalité de cette somme est déjà affectée sur les mêmes projets pour les prochaines années. Les 400 000 € relatifs à la dévolution OPEAM seront quant à eux soumis à la prochaine Assemblée Générale pour réaffectation en réserves libres.

### Compte d'emploi des ressources

EMPLOIS EN K€	Emplois de N = compte de résultat (1)	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)
1 Missions sociales		
1.1 Réalisées en France  - Actions réalisées directement  Versements réalisées à d'autres erganismes agissent	37 862	4 951
<ul> <li>Versements réalisés à d'autres organismes agissant en France</li> </ul>	902	823
<ul> <li>1.2 Réalisées à l'étranger</li> <li>- Actions réalisées directement</li> <li>- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes</li> </ul>	18 529	18 502
2 Frais de recherche de fonds		5 009
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	5 009	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés		
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		
3 Frais de fonctionnement	1 127	1 027
		30 312
I. Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	63 428	
II. Dotations aux provisions	1 214	
III. Engagements à réaliser sur ressources affectées	596	
IV. Excédent de ressources de l'exercice	0	
V. TOTAL GÉNÉRAL	65 237	
VI. Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public (1)		1 797
VII. Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		292
VIII. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		31 816
Évaluation des contributions volontaires en nature Missions sociales Frais de recherche de fonds Frais de fonctionnement et autres charges	874	
9		

### Compte d'emploi des ressources – suite

RESSOURCES EN K€	Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		25 883
1 Ressources collectées auprès du public		
1.1 Dons et legs collectés  - Dons manuels non affectés  - Dons manuels affectés  - Legs et autres libéralités non affectés  - Legs et autres libéralités affectés	17 759 2 788 7 804 0	17 759 2 788 7 804 0
1.2 Autres produits liés à la générosité du public	6	6
2 Autres fonds privés		
3 Subventions et autres concours publics	32 623	
4 Autres produits	2 046	
I. Total des ressources de l'exercice inscrits au compte de résultat	63 025	
II. Reprises des provisions	1 069	
III. Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	675	
<ul> <li>IV. Variation des fonds dédiés collectés auprès du public (cf. tableau des fonds dédiés)</li> </ul>		79
V. Insuffisance de ressources de l'exercice	468	
VI. TOTAL GÉNÉRAL	65 237	28 436
VII. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		31 816
Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		22 502
Évaluation des contributions volontaires en nature		
Bénévolat Prestations en nature	823	
Dons en nature	51	
TOTAL	874	

Suite à la publication de l'avis n° 2008-08 du 3 avril 2008 du conseil national de la comptabilité et à l'homologation du règlement du comité de la réglementation comptable n° 2008-12 par arrêté du 11 décembre 2008, les associations et les fondations faisant appel à la générosité du public doivent mettre en œuvre le nouveau modèle de compte annuel d'emploi des ressources, obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009.

C'est donc ce texte appliqué dès 2009 qui reste en vigueur sur les exercices suivants.

### **Emplois**

#### Ligne 1.1. Missions sociales réalisées en France - Actions réalisées directement

Ces missions sociales regroupent :

- les actions réalisées directement par les 14 établissements de l'association en France au titre des missions de protection de l'enfance (dont les budgets familiaux versés aux mères SOS, les charges de personnel des établissements, ...),
- les actions de plaidoyer en faveur de la protection de l'enfance et en particulier de la prise en charge des fratries dans le cadre du placement (par exemple : les coûts du site Internet, de l'opération « Qui m'aime m'écoute », …),
- les frais de siège engagés pour la réalisation des missions sociales en France.

	Missions sociales en France en K€		
	Total charges brutes	Total financé par la générosité du public (charges nettes)	
Budgets familiaux Charges de personnel Autres charges	4 150 23 656 6 892	18 1 476 1 072	
Sous-total des actions réalisées directement par les établissements	34 697	2 567	
Actions de plaidoyer	1 038	1 038	
Frais de siège social de l'association	2 127	1 346	
TOTAL	37 862	4 951	

### Ligne 1.1. Missions sociales réalisées en France – Versements réalisés à d'autres organismes agissant en France

Ces missions sociales regroupent les contributions aux charges de fonctionnement de trois associations avec lesquelles l'association est liée par une convention et des frais liés aux locaux loués à deux d'entre elles :

EN K€	Activité	Total charges brutes	Financé par la générosité du public (charges nettes)
Les Ateliers de la Garenne	Association d'insertion de jeunes adultes	257	210
La Ferme du Major	Association d'insertion de jeunes adultes	565	543
Village d'enfants SOS de Polynésie	Village d'enfants	80	70
	TOTAL	902	823

### Ligne 1.2. Missions sociales réalisées à l'étranger - Versements à un organisme central ou d'autres organismes Ces missions regroupent :

- les actions réalisées par l'intermédiaire de SOS Villages d'Enfants International, dont l'association est membre, et des autres associations membres de cette fédération ;
- l'information des parrains ;
- les frais de siège engagés pour la réalisation des missions sociales à l'étranger.

	Missions sociales à l'étranger			
	Construction	Prise en charge des programmes	Total	Total financé par la générosité du public
Madagascar	55	2 623	2 679	2 653
Mali	20	3 201	3 221	3 221
Arménie		1 880	1 880	1 880
Burkina Faso		1 412	1 412	1 412
Togo	175	924	1 099	1 099
Tunisie	100	138	238	238
Cameroun		527	527	527
Vietnam	50	1 332	1 382	1 382
Maroc		176	176	176
Haïti		309	309	309
Inde		299	299	299
Niger	652	1 156	1 808	1 808
Tsunami		719	719	719
Népal		157	157	157
Burundi, Kazakhstan, Ile Maurice, RDC, Laos, Sénégal, Azerbaïdjan & Grèce		615	615	615
Equateur		204	204	204
Responsable des programmes internationaux		83	83	83
Parrainages de villages et d'enfants		807	807	807
Actions et secours divers		118	118	118
Cotisation à la fédération internationale		649	649	649
Information des parrains		95	95	95
Frais de siège social de l'association		51	51	51
TOTAL	1 052	17 477	18 529	18 502

#### **ANNEXE**

Les 18 529 K€ de charges brutes monde sont atténuées par des produits s'élevant à 27 K€, soit des charges nettes s'élevant à 18 502 K€ en 2016.

### Ligne 2.1. Frais de recherche de fonds – Frais d'appel à la générosité du public

Ces frais regroupent:

- les charges directes pour les opérations de collecte de fonds (coût des mailings, frais informatiques de traitement des dons, honoraires de l'agence de marketing,...) pour 4 645 K€;
- les salaires des collaborateurs en charge de la collecte de fonds et des legs et donations pour 364 K€.

#### Ligne 3. Frais de fonctionnement

Ces frais de fonctionnement regroupent :

- les frais de communication (campagnes publicitaires...) pour 580 K€;
- les salaires des collaborateurs en charge de la communication institutionnelle et interne pour 83 K€;
- les frais de siège qui ne concourent pas à la réalisation des missions sociales en France ou à l'étranger pour 359 K€;
- l'impôt sur les sociétés de 10% et 24% versé sur les intérêts issus des placements financiers pour 100 K€ et une charge financière sur cessions de valeurs mobilières de placement pour 5 K€.

#### Règles de ventilation des frais de siège social

Les frais de siège sont répartis en trois catégories :

- Frais de personnel : les salaires y compris les charges fiscales et sociales de la direction générale et des services communs (direction administrative et financière et direction des ressources humaines);
- Les autres coûts de la direction générale et des services communs ainsi que les frais de fonctionnement de la vie associative (instances, comité d'entreprise, ...);

 Les frais de structure concernant les locaux du siège social.

Une part importante de ces frais est engagée pour la réalisation des missions sociales en France et à l'étranger. Une quote-part est donc déterminée, selon les clés suivantes et intégrée aux missions sociales.

Le solde fait partie des frais de fonctionnement de l'association.

Ces frais sont ventilés au prorata du nombre d'équivalent temps plein (ETP) utilisant chaque catégorie de frais. Par exemple, les frais de personnel concernent 27 ETP. Sur ces 27 ETP, 24 ETP travaillent pour la réalisation des missions sociales en France. C'est donc ce prorata de 24/27ème qui est appliqué aux salaires pour déterminer les frais de personnel affectés aux missions sociales en France.

#### **ANNEXE**

Type de frais	Affectation à	Ventilation en K€ REEL 2016	ETP 2016	
	Missions sociales en France	2002	24	а
Frais de personnel	Missions sociales à l'étranger	46	1	b
	Frais de fonctionnement	180	2	С
		2 228	27	d
Autres coûts et frais	Missions sociales en France	650	510	e-f
de fonctionnement	Missions sociales à l'étranger		1	b
de la vie associative	Frais de fonctionnement	16	13	f
		667	524	
Autres coûts et frais	Missions sociales en France	292	24	а
de fonctionnement	Missions sociales à l'étranger	7	1	b
de la vie associative	Frais de fonctionnement	180	15	c+f
		479	40	
	Ligne 1.1. Missions sociales en France	2 945		
TOTAL réparti	Ligne 1.2. Missions sociales à l'étranger	53		
	Ligne 3. Frais de fonctionnement	377		
		3 374		

- a. Dont 24 ETP dédiés aux missions sociales en France
- b. Dont 1 ETP dédié aux missions sociales à l'étranger
- c. Dont 2 ETP imputés aux frais de fonctionnement
- d. Nombre d'ETP du siège social = 27
- e. Nombre d'ETP de l'association = 524
- f. Nombre d'ETP du développement et de la communication = 13

Pour les missions sociales en France, ces frais de siège sont financés par les prix de journée versés par les conseils départementaux pour 2 101 K€. Le solde de 762 K€, ainsi que les autres frais de siège pour 410 K€ (51 K€ imputés aux missions sociales à l'étranger et 359 K€ affectés aux frais de fonctionnement), sont financés par les ressources issues de la générosité du public.

### Ligne VI. Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public

Les fonds issus de la générosité du public permettent la construction ou l'acquisition d'immobilisations.

Ne sont prises en compte que les acquisitions d'immobilisations dont le montant unitaire est significatif, c'est-àdire supérieur à 100 K€.

Il s'agit de premières acquisitions (acquisition ou construction d'une ou plusieurs maisons, rénovation importante d'une ou plusieurs maisons familiales, ...) ou d'acquisitions financées par des ressources privées affectées ou dédiées.

Ligne VII. Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public

Les dotations aux amortissements, correspondantes à la part des acquisitions d'immobilisations brutes portées à la ligne VI des CER de 2009 – 2010 – 2011 2012 – 2013 - 2014 – 2015 et 2016 et financées par les ressources collectées auprès du public, ont été neutralisées dans le compte d'emploi des ressources de l'exercice 2016.

### Ressources

### Ligne Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début de l'exercice

La réglementation donne deux méthodes de calcul du report des ressources collectées auprès du public au 1er janvier 2009 :

- si l'organisme dispose de l'historique, il pourra alors déterminer ce report par reconstitution des ressources non consommées issues de la générosité du public;
- s'il n'en dispose pas, il pourra le reconstituer selon une méthode simplifiée: « calcul du pourcentage moyen sur les 3 derniers exercices des ressources non affectées collectées auprès du public par rapport à l'ensemble des ressources constatées et application de ce pourcentage sur les fonds propres augmentés des emprunts ayant financé les immobilisations et diminués du total des investissements nets ».

L'association a retenu la méthode historique. Est considéré comme report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées au 1er janvier 2009, le montant de la situation nette au 1er janvier 2009 retraité:

- des résultats de la gestion contrôlée par les tiers financeurs car ceux-ci ne sont pas acquis à l'association et seront repris deux ans plus tard par les conseils départementaux;
- les produits financiers générés par le placement des liquidités. Ceux-ci sont acquis à l'association. Ce point a fait l'objet d'une résolution du conseil d'administration du 6 mai 2010. Ils sont issus des comptes annuels de l'association SOS Villages d'Enfants et des comptes annuels des associations dissoutes (Les Amis des villages d'Enfants et Villages d'Enfants SOS dans le Monde) car elles ont dévolu leur actif net respectif à SOS Villages d'Enfants.
- du montant des immobilisations nettes au 1er janvier 2009, financées par cette situation nette.

En K€	01/01/2009
Situation nette	62 980
- Résultats sous contrôle des tiers financeurs	(732)
- Produits financiers	(21 089)
- Immobilisations nettes	(23 836)
+ Emprunts	3 676
Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début de l'exercice 2009	20 998

### Ligne 1.1 Dons et legs collectés et ligne 1.2 Autres produits liés à la générosité du public

Les ressources collectées auprès du public correspondent à la collecte de fonds et aux legs et donations encaissés.

#### Ligne 3. Subventions et autres concours publics

Les subventions sont, pour l'essentiel, les prix de journée versés par les conseils départementaux.

# Évaluation des contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature ont été évaluées au regard de leur caractère significatif. Elles s'élèvent à 874 K€, se répartissent entre les prestations et les dons en nature pour respectivement 823 K€ et 51 K€ et concernent les missions sociales en France.

Les prestations en nature se décomposent principalement en quatre catégories :

- en espaces publicitaires auprès de très nombreux opérateurs internet, radio, télévision, cinéma et affichage digital pour 759 K€;
- en places de loisirs (cinéma, football, Disney et cirque du soleil) pour 13 K€;
- en mécénat de compétence juridique du cabinet Paul Hastings pour 28 K€ ;
- en séjours vacances et séjours sportifs au profit d'enfants accueillis dans nos structures en France pour 23 K€ grâce à des partenaires tels que ANCV et Fondation PSG.

Les dons en nature sont essentiellement constitués par :

- des DVD, Ipod et Nintendo (7,1 K€), des cadeaux et bons d'achat (12,7 K€),
- de téléviseurs Samsung (12 K€),
- des chaudières au gaz de la marque Vaillant (11,7 K€),
- de sapins de noël et de galettes des rois destinés aux villages en France (7,3 K€).

### V. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2016)

Aux Membres SOS VILLAGES D'ENFANTS 6, cité Monthiers 75009 PARIS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association SOS VILLAGES D'ENFANTS, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur- Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Politiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

#### SOS VILLAGES D'ENFANTS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2016 - Page 2

### II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Neuilly-Sur-Seine, le 2 juin 2017

Le commissaire aux comptes PricewaterhouseCoopers Audit

Francis Chartier

# « Tous les moments qui font une vraie vie d'enfant »





